



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



GUIDE pour L'ÉVALUATION de la COMPÉTENCE en Langues vivantes dans la voie professionnelle Allemand - Anglais

**Evelyne DARD- IEN Allemand Lettres
Karine FOUCHER- IEN Anglais Lettres**

Ce document a pour but **d'accompagner les enseignants de Langues vivantes –Allemand - Anglais -** dans la **mise en place, la préparation et l'organisation des nouvelles modalités d'évaluation des compétences** dans la voie professionnelle.

SOMMAIRE

CAP	page 2
Fiche CCF	page 3
BEP rénové - Qualification Langue Vivante -	page 4
Conditions	
Critères	
Procédure	
Fiche BO Compétences-clé	page 5
Fiche BO Profil linguistique du candidat	page 8
Questions- Réponses	page 9
Baccalauréat Professionnel	
Nouvelles modalités d'évaluation pour l'épreuve de Langue Vivante	page 10
Tableau récapitulatif	
1. L'épreuve obligatoire	page 12
Les coefficients	
Organisation de l'épreuve	
Questions – Réponses épreuve obligatoire	
2. L'épreuve facultative	page 13
Conditions	
Organisation de l'épreuve	
Questions – Réponses épreuve facultative	page 14
Questions – Réponses épreuve obligatoire et facultative	page 15
Fiche BO- Fiche évaluation et notation LV1	page 17
Fiche BO- Fiche évaluation et notation LV2	page 18

CAP

- Coefficient 1 -

► **Le programme d'allemand et d'anglais** est celui du programme des **Langues vivantes étrangères** pour les classes préparatoires au C.A.P. et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel. (**BOEN spécial n°2 du 19 février 2009**)

► **L'évaluation de la langue vivante étrangère** est définie par le règlement d'examen de chaque spécialité : (Pas de changement pour les élèves candidats au CAP) - **BO N° 29 du 17 juillet 2003** – Il appartient à l'enseignant de s'informer des modalités d'évaluation propre à chaque spécialité.

► **Procédure** :

La langue vivante est évaluée soit :

- sous forme d'un écrit obligatoire (CCF) (*ex : accordeur de piano...*)
- d'un **oral obligatoire** (*ex : cuisine, hôtellerie...*)
- sous forme d'un **oral facultatif**. (*ex : coiffeur, menuiserie...*)

► **En ce qui concerne le CCF (contrôle en cours de formation)** : Nous demandons aux équipes de renseigner le document suivant, de le joindre aux productions des élèves et de le conserver dans l'établissement. **Nous pourrions ainsi les consulter à toutes fins utiles.**

Rappel : LE CCF s'appuie sur des situations d'évaluation et s'intègre dans le processus de formation. Il est réalisé **par sondage (on ne cherche pas à évaluer toutes les compétences)** par les formateurs eux-mêmes sur le lieu de formation **au moment où ils estiment que le candidat a atteint le degré de compétence requis.**
Le but du CCF est ainsi d'évaluer des compétences terminales visées en fin de formation.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
CONTROLE EN COURS DE FORMATION

FICHE D'EVALUATION A JOINDRE AUX PRODUCTIONS ET A CONSERVER DANS L'ETABLISSEMENT

 <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>  <p>Nom et prénom du candidat :</p>	<p align="center"><u>LANGUES</u></p> <p align="center"><u>VIVANTES :</u></p> <p align="center">ALLEMAND</p> <p align="center">ANGLAIS</p>	<p align="center">CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE</p> <p>Spécialité :</p> <p>Session :</p> <p>Etablissement :</p>
--	---	---

SITUATIONS D'EVALUATION

	A – compréhension de l'écrit / expression écrite	B – compréhension de l'oral	C – compréhension de l'écrit / expression orale
Date et titre de la 1^{ère} évaluation Horaires :			
NOTE PROPOSEE			
Appréciation du professeur/évaluateur			
Date et titre de la 2^{ème} évaluation Horaires :			
NOTE PROPOSEE			
Appréciation du professeur/évaluateur			

NOTE FINALE PROPOSEE (Situation 1 + Situation 2) :

/20

Nom et signature du formateur :

BEP RENOVE – QUALIFICATION LANGUE VIVANTE -

Il s'agit d'un positionnement qui rend compte d'un niveau de compétence atteint
(Contrôle continu) – pas d'attribution d'une note.

► **Programme de langues vivantes étrangères** pour les classes préparatoires au C.A.P. et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel. (BOEN spécial n°2 du 19 février 2009)

► **QUALIFICATION « LANGUE VIVANTE »** (BO n°2 du 14 janvier 2010)

Conditions

- La qualification « Langue Vivante », peut être inscrite sur le diplôme du Brevet d'Études Professionnelles à la demande des candidats en formation Baccalauréat Professionnel 3 ans. Cette demande doit être faite au moment de leur inscription au diplôme intermédiaire.
- Elle mentionne la langue choisie par le candidat parmi l'une des langues enseignées dans l'établissement.

Critères

- La qualification mentionne le **niveau global de compétence du CECRL atteint par le candidat**.
- Pour apprécier le niveau atteint, le candidat est **positionné dans les 5 activités langagières**.
- Ce positionnement **est fait tout au long des deux années de formation**.
- **En aucun cas les enseignants ne doivent** élaborer des évaluations ou épreuves spécifiques en vue de cette qualification. **C'est dans le cadre des activités et des évaluations de classe** que l'enseignant mesurera progressivement et de manière récurrente le niveau de compétence atteint.

Outils

Le professeur peut se référer **aux tableaux de compétences-clés figurant en annexe 2 du texte du BO** ainsi qu'aux tâches proposées par le **programme d'enseignement de langues vivantes étrangères** pour les classes préparatoires au C.A.P. et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

Procédure

- Le professeur atteste **au début du troisième trimestre de la deuxième année** le positionnement du candidat en complétant le document « Profil linguistique du candidat » en annexe de la note de service **n° 2010-111 du 23-7-2010 - BO 31 du 02/09/2010**
- **L'établissement communique au service des examens les profils linguistiques des candidats** qui ont demandé l'inscription de la qualification « Langue Vivante » sur le diplôme.
- Le candidat reçoit un double du document correspondant à l'annexe sur laquelle figure le niveau atteint dans chacune des activités langagières.
- La qualification « Langue Vivante » **ne conditionne pas l'obtention du diplôme du BEP**.

Annexe 2

Compétences-clés maîtrisées aux niveaux A1, A2 et B1 du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues)

2.1 Compréhension de l'oral

Capacités	Exemples	Niveau de compétence
Comprendre un message oral pour pouvoir répondre à des besoins concrets ou réaliser une tâche simple Comprendre les points essentiels d'un message oral (conversation, information, récit)	Comprendre des consignes et suivre des instructions courtes et simples Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes relatifs à soi-même, sa famille, son environnement concret et immédiat Suivre le fil d'une narration simple	A1
	Comprendre suffisamment pour pouvoir répondre à des besoins concrets (instructions et consignes, expressions familières de la vie quotidienne, présentations, indications chiffrées, récits, etc.) Identifier le sujet d'une conversation, les points essentiels d'une annonce, d'un message, d'un récit, d'une information ayant trait à un sujet courant ou prévisible	A2
Comprendre les points essentiels d'un message quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers	Comprendre l'essentiel de bulletins ou d'émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets intéressants à titre personnel (déplacements, loisirs, etc.) ou à titre professionnel, si les locuteurs s'expriment d'une façon relativement lente et distincte Comprendre des informations techniques simples relatives à un appareil d'usage courant Suivre des directives détaillées	B1

2.2 Expression orale en continu

Capacités	Exemples	Niveau de compétence
Reproduire un modèle oral, lire à haute voix Se présenter, se décrire	Lire, après préparation et répétition, un texte très bref. Produire une très courte annonce (répétée auparavant) Se présenter, se décrire, décrire un lieu familier	A1
Faire des annonces Présenter, décrire Raconter Expliquer Répondre	Faire de brèves annonces au contenu prévisible et appris ou répété auparavant Effectuer, à l'aide de courtes séries d'expressions ou de phrases, une présentation ou une description simples de soi-même ou d'autrui, d'un objet, de son expérience, de ses activités ou de son environnement quotidiens Relater un événement, une expérience personnelle ou professionnelle Expliquer en quoi une chose plaît ou déplaît et faire part de réactions simples Répondre à des questions simples, au besoin en faisant répéter et en sollicitant de l'aide	A2
Raconter des expériences, des événements, une histoire Argumenter	Faire de brèves annonces préparées sur un sujet proche du quotidien ou de son domaine S'exprimer de manière simple afin d'exposer brièvement ses opinions, ses projets, ses objectifs Relater les détails essentiels d'un événement fortuit Donner brièvement raisons et explications relatives à des opinions, projets et actions Exprimer ses réactions.	B1

2.3 Interaction orale

Capacités	Exemples	Niveau de compétence
Demander et donner des informations	Utiliser les formes de politesse les plus élémentaires pour saluer, prendre congé, remercier, donner et demander des objets à quelqu'un Au cours d'un échange, poser des questions et répondre à des questions élémentaires sur des sujets familiaux ou pour satisfaire à des besoins simples et concrets	A1
Établir un contact social Dialoguer sur des sujets familiaux	Gérer des échanges de type social très courts pour se présenter, présenter quelqu'un, demander et donner de ses nouvelles Faire et accepter une offre ou une invitation concernant un itinéraire, un repas, des achats, des horaires, etc. Répondre et/ou échanger des propositions pratiques si on est sollicité directement Suivre les changements de sujet dans une conversation conduite clairement et relative à un sujet concret Répondre et faire des suggestions simples, exprimer simplement et brièvement sa pensée	A2
Prendre part à une conversation sur des sujets familiaux d'intérêt personnel ou professionnel	Aborder sans préparation une conversation sur un sujet familial Suivre une conversation quotidienne en demandant de l'aide ou en faisant répéter au besoin Réagir à l'expression de sentiments et pouvoir exprimer des sentiments Émettre ou solliciter un avis ou une opinion Demander à quelqu'un de préciser ce qu'il/elle vient de dire Introduire un sujet nouveau dans une conversation ou un entretien	B1

2.4 Compréhension de l'écrit

Capacités	Exemples	Niveau de compétence
Comprendre un écrit fragmentaire Comprendre le sens général de brefs documents écrits	Comprendre des mots, des signes ou des énoncés isolés Comprendre un message informatif simple et bref (menu, annonce publicitaire, petite annonce, etc.), éventuellement accompagné d'une illustration	A1
Comprendre le sens général de documents écrits à forme fixe ou codifiée Comprendre des informations ciblées dans un document écrit	Comprendre une information prévisible dans des documents courants simples contenant un vocabulaire appartenant à une langue fréquente et concrète Comprendre et isoler des informations spécifiques pertinentes dans des documents courants (publicités, prospectus, brefs articles de presse, etc.) présentant des informations factuelles	A2
Comprendre des textes rédigés dans une langue courante	Comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des écrits personnels Parcourir un texte assez long pour y localiser les informations recherchées et réunir celles provenant de différentes parties du texte Comprendre les points significatifs (description d'événements, d'objets ou de procédures, etc.) dans des écrits à dominante informative quotidiens ou relatifs à son travail (articles de presse, notices d'utilisation, modes d'emploi, etc.)	B1

2.5 Expression écrite

Capacités	Exemples	Niveau de compétence
Copier, remplir un document Rédiger un message simple	Écrire des mots isolés (noms, dates adresses, etc.) pour remplir un formulaire Rédiger un message simple et bref (note, courte carte postale, etc.) Rédiger, au moyen d'expressions ou de phrases simples, un court message sur soi-même ou sur autrui Transcrire un message simple et bref (en faisant au besoin répéter)	A1
Rédiger un message descriptif	Rédiger une note ou un message concernant des nécessités immédiates À l'aide de phrases reliées entre elles, rédiger un message court et concret pour décrire son environnement personnel ou professionnel, pour relater un événement, pour demander un renseignement, pour faire ou pour réagir à une proposition	A2
Rédiger un texte informatif ou descriptif	Produire un texte simple et cohérent pour transmettre des informations factuelles organisées (descriptions, narrations, brefs comptes rendus, résumés, etc.) relatives à des domaines personnels ou professionnels connus	B1

Pour des exemples détaillés de tâches réalisables à chacun des trois niveaux et pour chacune des cinq compétences langagières, consulter le « Programme d'enseignement de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au CAP et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel », publié au BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009.

- Pour 2.1 Compréhension de l'oral : pages 4 et 5 sur 83 (module d'enseignement B1).
- Pour 2.2 Expression de l'oral en continu : pages 6 et 7 sur 83 (module d'enseignement B2.1).
- Pour 2.3 Interaction orale : pages 8 et 9 sur 83 (module d'enseignement B2.2).
- Pour 2.4 Compréhension de l'écrit : pages 10 et 11 sur 83 (module d'enseignement B3).
- Pour 2.5 Expression écrite : pages 12 et 13 sur 83 (module d'enseignement B4).

http://media.education.gouv.fr/file/special_2/25/1/langues_vivantes_etrangeres_44251.pdf

Annexe 1

(se substitue à l'annexe 1 de la note de service n° 2009-190 du 21 décembre 2009)

Profil linguistique du candidat

Qualification « langue vivante » au diplôme du BEP						
Académie :						
Établissement :						
Nom et prénom du candidat :						
Spécialité de BEP :						
Session :						
Langue vivante :						
Niveau de compétence atteint*		Activités langagières ¹				
		Compréhension de l'oral	Expression orale en continu	Interaction orale	Compréhension de l'écrit	Expression écrite
A1						
Utilisateur élémentaire de niveau introductif ou de découverte						
A2						
Utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire ou de survie						
B1						
Utilisateur indépendant de niveau seuil						
Niveau éventuellement supérieur						
[Utilisateur indépendant de niveau avancé]						
Mention à faire figurer sur le diplôme (entourer le niveau 2)						
A1	A1+	A2	A2+	B1	B1+	B2
Date :						
Nom du professeur :						
Signature						

1. Cocher les cases qui conviennent.

2.

A1 : niveau A1 atteint dans les 5 activités.

A1+ : niveau A1 atteint dans 3 ou 4 activités et niveau supérieur à A1 atteint dans 1 ou 2 activités.

A2 : niveau A2 atteint dans les 5 activités.

A2+ : niveau A2 atteint dans 3 ou 4 activités et niveau supérieur à A2 atteint dans 1 ou 2 activités.

B1 : niveau B1 atteint dans les 5 activités.

B1+ : niveau B1 atteint dans 3 ou 4 activités et niveau supérieur à B1 atteint dans 1 ou 2 activités.

B2 : niveau B2 atteint dans les 5 activités.

Questions- Réponses concernant la Qualification Langue vivante

Qu'en est-il des candidats qui n'ont pas obtenu leur BEP à la session 2011 et qui veulent le repasser totalement ou partiellement à la session 2012 (qu'ils préparent ou non un baccalauréat professionnel) ?

Chaque cas sera examiné par le service des examens. Pour certaines catégories de candidats, l'ensemble des épreuves générales est évalué par contrôle ponctuel.

Un candidat en formation de Baccalauréat Professionnel en 3 ans dans une spécialité du secteur service peut-il choisir entre la LV1 ou la LV2 ?

Oui, ce candidat peut avoir pour LV1 l'anglais par exemple, mais peut décider de faire figurer sur le diplôme intermédiaire le niveau qu'il a atteint en allemand ou en espagnol par exemple.

Toutefois, il est prudent de préciser aux candidats du secteur service qu'ils seront évalués dans **LES DEUX LANGUES au Baccalauréat Professionnel.**

Un enseignant est-il obligé de suivre les mêmes élèves pendant les 2 premières années de formation menant au baccalauréat professionnel ?

Non, pour des raisons diverses et variées, un enseignant peut être dans l'impossibilité de « suivre ses élèves. » Dans ce cas, il appartient à l'équipe d'assurer une continuité pédagogique et de s'assurer que le contrôle continu mis en place sur les deux années permettra de positionner ces élèves en prenant en compte la formation dispensée **sur les 2 années.**

Est-il possible d'utiliser les positionnements fournis lors des certifications Cambridge- KMK (1^{ère} année baccalauréat professionnel) pour le positionnement en vue de la qualification ?

Non, car la démarche est différente. Le positionnement pour la qualification indique le niveau atteint en prenant en compte la formation des deux premières années dans les 5 activités langagières. Ce positionnement ne doit pas résulter de tests ponctuels spécifiques.

Existe-t-il une annexe « profil linguistique du candidat » différente selon que l'on évalue la LV1 ou LV2 pour les candidats du secteur services ?

Non, à la différence des fiches d'évaluation et de notation utilisées en Baccalauréat Professionnel.

Quand l'établissement doit-il communiquer au service des examens les profils linguistiques des candidats ?

Au plus tard mi juin.

Que se passe-t-il pour les candidats qui n'obtiennent pas le diplôme ?

Ils gardent le bénéfice de la qualification pendant 5 ans.

L'épreuve ponctuelle « type BEP » existe-t-elle encore à la session 2012?

Oui, il s'agit encore d'une épreuve écrite (1h). Les candidats libres passent cette épreuve.

Nouvelles modalités d'évaluation pour l'épreuve de Langue Vivante

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

BO n° 21 du 27 Mai 2010

niveau attendu : **B1+** en LV1 et **B1** en LV2.

Tableau récapitulatif des modalités d'évaluation.

	Elèves sous statut scolaire, apprentis de CFA habilités, candidats de la formation professionnelle continue en établissements LV1-LV2	Autres candidats LV1 ou LV2 ou langue vivante facultative
	CCF au cours du 6ème semestre de la formation organisé par le chef d'établissement*	Epreuve ponctuelle
	Expression orale en continu	
Partie 1 5 minutes	<p>Prend appui sur une liste de 3 thèmes proposés par le candidat :</p> <p><u>Ces trois thèmes ou sujets peuvent relever d'un ou plusieurs des domaines suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - celui des projets ou réalisations mis en oeuvre par le candidat au cours de sa formation au baccalauréat professionnel ; ex : échange avec une classe de la langue cible, réalisation d'un objet confectionné - celui de ses expériences professionnelles ou personnelles liées à son étude ou sa pratique de la langue étrangère concernée ; stage, séjour linguistique, stage pendant les congés, vacances, séjour dans le pays de la langue cible... - celui de la culture quotidienne, contemporaine ou patrimoniale du ou des pays où la langue étrangère étudiée est parlée, le candidat pouvant s'exprimer sur une oeuvre étrangère (<i>oeuvre littéraire, picturale, musicale, architecturale, cinématographique</i>, etc.), sur un objet ou produit du design industriel, de la tradition culinaire, de l'artisanat, etc., sur une manifestation ou un événement (artistique, sportif, politique, historique, etc.). 	<p>Prend appui sur un document inconnu par le candidat proposé par le jury :</p> <p>Ce document peut relever de genres différents : <i>image publicitaire, dessin humoristique, photographie, reproduction d'une oeuvre plastique, citation, proverbe, aphorisme, brève histoire drôle</i>, question invitant le candidat à prendre position sur un thème d'actualité ou un phénomène de société, <i>slogan, titre d'article de presse, etc.</i></p>
	Pas de temps de préparation	Temps de préparation de 5 minutes pour structurer la prise de parole
Partie 2 5 minutes	Expression orale en interaction	
	L'échange prend appui sur la PARTIE 1 (prestation du candidat) : questions, demande d'explication, illustrations complémentaires	
Partie 3 5 minutes	Compréhension de l'écrit	
	document authentique inconnu d'un maximum de 15 lignes 4 à 6 questions en français , du sens général au particulier	
	Pas de temps de préparation. <u>Seulement un temps pour prendre connaissance</u> du document (une lecture, 2 à 3 minutes maximum). Pas de prise de note, pas d'annotation sur le document	

*C'est-à-dire au cours du 2^{ème} semestre de l'année de terminale

► **Expression orale en continu et en interaction** : première et seconde partie de l'épreuve.

Pour la première partie de l'épreuve, le texte précise bien que l'examineur n'intervient pas pour interrompre l'exposé du candidat.

C'est seulement dans la deuxième partie de l'épreuve que l'examineur pourra poser des questions, demander des explications ou des illustrations complémentaires avant d'ouvrir éventuellement l'échange à d'autres questions.

L'évaluation de ces deux premières parties doit bien dissocier la qualité du discours pour la première partie (première colonne de la grille d'évaluation : "s'exprimer en continu") ou la capacité à dialoguer (deuxième partie de la grille d'évaluation : "prendre part à une conversation") de la qualité de l'expression en langue étrangère (troisième colonne de la grille d'évaluation : "intelligibilité et recevabilité linguistique").

► **Compréhension de l'écrit** : troisième partie de l'épreuve.

La nécessaire confidentialité des supports afin de limiter, voire d'éviter, tout risque de communication entre les candidats dans une épreuve orale où, bien évidemment, les candidats ne subissent pas tous l'épreuve au même moment, nécessite l'élaboration de supports en nombre suffisant. **La mutualisation dans un même établissement des supports proposés est le seul moyen de limiter la somme de travail qui incombe à chaque professeur.**

Cette mutualisation nécessite une harmonisation au sein de l'équipe d'enseignants afin que les supports proposés soient les plus homogènes possibles en termes de difficulté et de conception.

La définition de l'épreuve régit la forme du document proposé pour la troisième partie de l'épreuve (compréhension écrite) de manière très précise, de même que le nombre de questions posées par l'examineur.

Il convient à ce sujet de ne pas oublier qu'il s'agit d'une épreuve de compréhension de l'écrit. Il faut donc trouver des documents courts (pour respecter les exigences énoncées par le texte officiel) mais suffisamment riches en informations pour permettre d'évaluer le degré de compréhension des candidats.

Ces documents peuvent inclure des illustrations pour faciliter l'accès à la compréhension du texte sans pour autant élucider le sens du texte.

► **La grille d'évaluation est nationale et commune.** Elle est basée sur les quatre degrés de compréhension, impose un type de questionnement qui va de la compréhension globale vers une compréhension détaillée, jusqu'à la synthèse des informations et éventuellement, selon le support, l'identification et la compréhension du point de vue de l'auteur. Dans ce dernier cas, le document doit comporter une dose d'implicite (pour permettre une interprétation de la part de l'élève) ou bien une expression du point de vue de l'auteur. Ce support ne peut être descriptif.

En conséquence, cinq questions posées, notées chacune sur deux points, si elles permettent d'obtenir une note sur 10, ne respectent pas l'esprit de cette évaluation. Elles permettent seulement de dire que le candidat a compris, par exemple, le point de détail sur lequel portait la première question, mais pas celui sur lequel portait la seconde etc. En aucun cas une telle évaluation ne permet d'évaluer des degrés de compréhension tels que définis dans la grille d'évaluation.

Des exemples de documents à fournir aux candidats accompagnés du questionnement et des critères d'évaluation sont également consultables sur le site académique.

- pour la troisième partie de l'épreuve obligatoire et/ou facultative (Compréhension Ecrite)
- pour la première partie de l'épreuve orale ponctuelle épreuve obligatoire ou facultative. (Expression Orale en Continu).

1. L'épreuve Obligatoire

➤ Les coefficients :

○ Épreuve de LV1 :

- spécialités rattachées à la grille horaire 1 (secteur de la production) : coefficient 2 sauf pour la spécialité « Restauration » coefficient 3
- spécialités rattachées à la grille horaire 2 (secteur des services) : coefficient 2

○ Épreuve de LV2 : elle ne concerne que les spécialités rattachées à la grille horaire 2 : coefficient 2

➤ L'organisation :

- Elle relève du chef d'établissement (ou du centre de formation dans le cas d'un CFA habilité à pratiquer le CCF) après consultation des enseignants concernés.
- Cette évaluation peut être conduite :
 - Soit par le professeur/formateur de la classe
 - Soit par un autre enseignant de l'établissement.
- Un ordre de passage des candidats qui tient compte de leur degré de maîtrise des compétences à évaluer peut être proposé dans la période considérée, c'est-à-dire au cours du Second semestre de l'année de terminale.
- A l'issue de l'évaluation, le professeur complète les fiches d'évaluation et de notation et les remet au chef d'établissement. L'enseignant fait une proposition de note qui ne doit en aucun cas être communiquée aux candidats

Questions- Réponses – Evaluation Baccalauréat Professionnel

Quelles langues peuvent être présentées ?

Les élèves doivent passer les épreuves obligatoires dans des langues dont ils reçoivent l'enseignement dans l'établissement ou un établissement partenaire avec lequel est signée une convention. Un élève ayant suivi les cours par le CNED ne peut donc se présenter au CCF. Quand deux langues sont évaluées, le candidat choisit, lors de l'inscription à l'examen, celle qui sera évaluée comme LV1 et celle qui sera évaluée comme LV2, indépendamment de leur statut pendant la formation.

Plusieurs établissements peuvent-ils se regrouper pour échanger les professeurs ?

Il s'agit d'une évaluation par CCF. Le professeur interrogateur doit enseigner la langue concernée dans l'établissement. Il n'est pas prévu que les professeurs se déplacent entre les établissements.

Comment s'organisent les situations de CCF au sein de l'établissement ?

- Le CCF peut avoir lieu sur les horaires de cours ou en dehors.
- Tous les candidats ne doivent pas être évalués à la même date. Il faut programmer le CCF sur toute la durée du 6^{ème} semestre de formation.
- Les candidats doivent être convoqués officiellement au moins deux semaines avant l'évaluation, comme pour tout CCF.

- Il faut prévoir **au maximum trois candidats par heure**, afin que le professeur ait le temps de calculer la note et de formuler l'appréciation.

Le candidat peut-il apporter des documents pour la première partie ?

Oui, il peut soutenir sa présentation par des **illustrations en nombre restreint**, des documents iconographiques en utilisant éventuellement les nouvelles technologies. Les documents ne doivent pas comporter de texte rédigé à moins qu'il ne soit très court : un slogan, le titre d'une affiche, la légende d'une photo, ...

Le candidat doit-il choisir un thème dans chaque champ ?

Il n'est pas obligatoire de balayer les 3 champs, cependant il est intéressant de choisir des thèmes relevant des différents champs.

Que faire si le candidat ne présente pas trois thèmes ou sujets ?

Le professeur en charge de la classe doit veiller à pallier cette éventualité pendant la formation en informant clairement les élèves des conditions d'évaluation. Si le cas se produit, le professeur passe directement à la deuxième partie de l'épreuve et demande une explication en langue étrangère.

Cette première partie doit-elle être travaillée en cours ?

La préparation des trois thèmes en tant que telle ne doit pas se faire systématiquement en cours. En vue de cette épreuve orale, le professeur doit faire acquérir **des stratégies et proposer des entraînements méthodologiques à la prise de parole en continu**. Le professeur accompagne les candidats dans leur choix de thèmes avant de les valider. Il est une personne-ressource qui donne des pistes et des conseils. Il convient de privilégier l'option selon laquelle les élèves proposent des thèmes qui leur sont personnels ou qui correspondent à un intérêt particulier dès lors qu'il a un ancrage culturel,...avec le/les pays de la langue cible. Toutefois, les candidats peuvent choisir des thèmes et des sujets qui sont en lien plus ou moins direct avec ce qui a été vu et vécu en cours de formation.

Comment les candidats peuvent-ils être préparés à cette partie ?

- En les habituant à prendre la parole, à s'exprimer (sur un sujet de leur choix, par exemple), en leur demandant de reprendre ce qui a été fait la fois précédente/reformuler, rendre compte de la thématique ou des arguments mis en avant en début de cours, ou en fin de séance, de rendre compte d'un fait d'actualité, d'un travail de groupe, de ce qu'il a compris,...
- En utilisant les MP3, OU en leur demandant de s'enregistrer et d'envoyer leurs enregistrements par internet sur une plateforme ou ENTEA (pour les germanistes)
- En les incitant à se mettre en situation de communication, à tenir compte du public, ...
- En entraînant les élèves à la mise en œuvre de stratégies d'apprentissage.

Pour préparer les élèves à cette partie de l'épreuve, le professeur se référera utilement aux stratégies et entraînements répertoriés dans le programme.

Que faire si le candidat récite sa présentation par cœur ?

Le professeur en tient compte lors de la notation, mais peut tolérer que la présentation débute par une ou deux phrases apprises par cœur.

Que se passe-t-il si un candidat est absent ?

- Si l'absence est dûment justifiée, une autre date de CCF doit lui être proposée.
- Si l'absence n'est pas justifiée, le candidat est noté absent à l'épreuve. Le chef d'établissement jugera en concertation avec les examinateurs de la pertinence de convoquer à nouveau le candidat.

Le candidat peut-il connaître les critères sur lesquels il va être évalué ?

- **Le candidat doit savoir ce que l'on attend de lui** afin de pouvoir acquérir les stratégies nécessaires. Il doit être informé des principes du CCF, de la définition et du coefficient de l'épreuve, des performances attendues et des conditions de déroulement, des modalités de notation, de l'incidence d'une absence à une situation d'évaluation. **Lorsque les compétences semblent être maîtrisées, le candidat est clairement informé de la date de l'évaluation et de ce qui est attendu de lui.**
- **Le professeur doit présenter et expliquer les fiches d'évaluation et de notation pendant la formation.**

Comment s'obtient la note finale ?

- **Les colonnes A - B - C des fiches d'évaluation et de notation permettent d'apprécier et de noter sur 20 points la prestation du candidat** dans les deux premières parties de l'épreuve (prise de parole en continu et en interaction). **La colonne D permet d'apprécier et de noter sur 10 points sa prestation dans la troisième partie** de l'épreuve (compréhension de l'écrit). La note totale sur 30 est ramenée sur 20 points et doit être arrondie au demi-point le plus proche.

Que faut-il indiquer dans l'appréciation ?

Outre les indications sur **la prestation** du candidat, le professeur indique **le thème sur lequel a porté l'expression orale en continu**, le titre, la typologie et la source du support de la compréhension de l'écrit.

Faut-il communiquer la note au candidat ?

Non, il s'agit d'une note à une épreuve d'examen que le professeur propose au jury qui arrêtera la note finale.

2. L'épreuve facultative

Conditions

- Il s'agit d'une **épreuve orale ponctuelle**.
- La langue vivante **choisie doit être différente de celle(s) choisie(s) pour la ou les épreuves obligatoires** (deuxième langue pour les candidats dépendant de la grille 1 ou troisième langue pour les candidats de la grille 2).
- Les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention - coefficient 1.

Organisation de l'épreuve

- **L'épreuve est organisée dans un centre d'examen par les services du Rectorat.**
- Les candidats reçoivent une convocation émanant de ces services.
- L'épreuve dure au total 15', précédée de 5' de préparation pour la première partie de l'épreuve.

Questions – Réponses épreuve ponctuelle Baccalauréat Professionnel

Le candidat peut-il présenter une langue autre que celles enseignées dans l'établissement de formation ?

- La langue choisie **n'est pas obligatoirement enseignée dans l'établissement** mais les académies ne disposent pas toujours d'examineur compétent dans certaines langues proposées à l'épreuve facultative.

Comment s'obtient la note finale ?

- Les colonnes A - B - C des fiches d'évaluation et de notation permettent d'apprécier et de noter sur 20 points la prestation du candidat dans les deux premières parties de l'épreuve. La colonne D permet d'apprécier et de noter sur 10 points sa prestation dans la troisième partie de l'épreuve. La note totale sur 30 est ramenée sur 20 points.

Faut-il communiquer la note au candidat ?

Non, comme cela fut le cas auparavant. Il s'agit d'une note à une épreuve d'examen que l'examineur propose au jury qui arrêtera la note finale.

Combien de documents l'examineur doit-il prévoir ?

Il faut prévoir des documents en nombre suffisant, varier au maximum les genres et veiller à ce que les candidats ne puissent communiquer entre eux.

Le document iconographe peut-il comporter plusieurs éléments ?

Le document peut être composé de deux voire trois éléments, afin de faire réagir le candidat et l'aider à trouver des idées. Par exemple, deux documents iconographiques très contrastés favoriseront la prise de parole.

L'examineur peut-il poser des questions pour aider le candidat à poursuivre ?

Non, le fait de poser des questions signifie le passage à la deuxième partie de l'épreuve.

Que faire si le candidat n'exprime pas ce qui est attendu ?

L'examineur ne doit pas avoir d'attente spécifique par rapport à un document. Le document n'est qu'un déclencheur. L'essentiel est que le candidat s'exprime en continu en partant du document.

Questions-Réponses Epreuve obligatoire et ponctuelle

Les supports peuvent-ils être modifiés, complétés pour répondre aux critères ?

Les supports authentiques peuvent être tronqués, s'ils sont trop longs, mais le texte ne doit pas être modifié. Ils peuvent d'être accompagnés d'une illustration pour lever une difficulté, préciser le contexte. Le contexte peut être précisé par le titre, le chapeau s'il s'agit d'un article, la légende d'une photo. La phrase introductive de mise en contexte n'est pas autorisée. Une aide lexicale peut éventuellement être fournie.

Le professeur peut-il préparer le questionnement ?

L'évaluation de la compréhension de l'écrit débute par une question la plus ouverte possible qui permettra de vérifier si le candidat peut atteindre le degré 4. Les questions suivantes ne doivent en aucun cas être préparées car elles doivent s'adapter à la production du candidat afin qu'il réussisse au maximum de ses possibilités. Elles permettront un approfondissement pour les candidats qui peuvent réussir le degré 3 ou 4. Elles porteront sur des informations plus ponctuelles pour les candidats ne pouvant réussir que le degré 1 ou 2.

Quels sont les points de vigilance quant au choix des supports ?

Les supports doivent répondre à toutes les caractéristiques indiquées plus haut. Ils ne doivent pas être sélectionnés en fonction du niveau des candidats que les professeurs ont eu en formation, mais en fonction du niveau attendu. Le champ lexical ne doit pas être trop spécifique. Les textes doivent permettre de faire émerger le point de vue, la prise de position ou l'angle d'approche de l'auteur. Il faut indiquer la source du support.

Comment les candidats peuvent-ils être préparés à cette partie ?

- En développant les stratégies de lecture.
- En les entraînant à ne pas se focaliser sur les détails.
- En leur apprenant à prendre du recul, à synthétiser.
- En entraînant les élèves à la mise en œuvre de stratégies d'apprentissage. L'enseignant pourra s'aider des stratégies et entraînements répertoriés dans le programme de langue.

Quels sont les candidats qui doivent passer l'épreuve obligatoire de LV2 au baccalauréat professionnel?

Ceux qui préparent un baccalauréat professionnel relevant de la grille horaire 1 définie par l'arrêté du 10 février 2009 relatif aux enseignements dispensés sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel, n'ont pas de LV2.

Les candidats qui préparent un baccalauréat professionnel relevant de la grille horaire 2 définie par l'arrêté du 10 février 2009 précité passent l'épreuve obligatoire de LV2.

Toutefois, les jeunes qui arrivent en première professionnelle après un cursus professionnel de niveau V risquent de se trouver en difficulté pour passer l'épreuve de langue vivante 2 à l'examen, car ils n'ont pas eu d'enseignement de langue vivante 2 pendant deux ans. Pendant une période transitoire de deux ans (sessions 2012 et 2013), ils auront la possibilité de demander à être dispensés de cette épreuve. Ces jeunes ne seront pas dispensés de l'enseignement de la langue vivante 2 pendant leurs deux années de préparation au baccalauréat professionnel, mais ils pourront, si leur niveau s'avère insuffisant au moment de l'inscription à l'examen, demander à ne pas passer l'épreuve. (cf. Bulletin Officiel N°14 du 7 avril 2011).

Annexe 1

Fiche d'évaluation et de notation

Contrôle en cours de formation (candidats scolaires et assimilés)
Épreuve finale ponctuelle orale (candidats hors statut scolaire)
Baccalauréat professionnel - LV1

SESSION :
LANGUE VIVANTE :
Nom du candidat :
Établissement :

ACADÉMIE :

Ville :

Pour chacune des quatre colonnes, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 (absence totale de production ou de compréhension) à 6 ou 8 ou 10

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité et recevabilité linguistique		D. Comprendre un document écrit	
Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 pt.	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	1 ou 2 pts.	S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts.	Comprend des mots, des signes ou des éléments isolés.	1 ou 2 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à partir du sujet choisi ou du document.	2 ou 3 pts.	Répond et réagit de façon simple.	3 pts.	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 ou 4 pts.	Comprend partiellement les informations principales.	3 ou 4 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours pertinent par rapport à la dimension culturelle ou professionnelle du sujet choisi ou du document.	4 ou 5 pts.	Prend sa part dans l'échange. Sait au besoin se reprendre et reformuler.	4 pts.	S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation et utilise un vocabulaire approprié.	5 ou 6 pts.	Comprend les éléments significatifs ainsi que les liens entre les informations.	5 ou 6 ou 7 pts.
Degré 4		Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours nuancé, informé, et exprime un point de vue pertinent.	6 pts.	Réagit avec vivacité et pertinence. Peut argumenter et cherche à convaincre.	5 ou 6 pts.	S'exprime dans une langue correcte et fluide, avec une prononciation claire et des intonations relativement naturelles.	7 ou 8 pts.	Comprend le détail des informations et peut les synthétiser. Identifie et comprend le point de vue de l'auteur.	8 ou 9 ou 10 pts.
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8	Note D, sur 10 Comprendre un document écrit	/10
APPRÉCIATION :							
						NOTE FINALE /20* :	
Note de l'élève / du candidat (A+B+C+D) = /30							

*arrondie au demi-point le plus proche

Annexe 2

Fiche d'évaluation et de notation

Contrôle en cours de formation (candidats scolaires et assimilés)
Épreuve finale ponctuelle orale (candidats hors statut scolaire)
Baccalauréat professionnel - LV2

SESSION :
LANGUE VIVANTE :
Nom du candidat :
Établissement :

ACADÉMIE :

Ville :

Pour **chacune des quatre colonnes**, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de **0** (absence totale de production ou de compréhension) à **6** ou **8** ou **10**.

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité et recevabilité linguistique		D. Comprendre un document écrit	
Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 ou 2 pts.	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	1 ou 2 pts.	S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts.	Comprend des mots, des signes ou des éléments isolés.	1 ou 2 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à partir du sujet choisi ou du document.	3 ou 4 pts.	Répond et réagit de façon simple.	3 ou 4 pts.	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 ou 4 pts.	Comprend partiellement les événements ou informations.	3 ou 4 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours pertinent par rapport à la dimension culturelle ou professionnelle du sujet choisi ou du document.	5 pts.	S'efforce de prendre sa part dans l'échange et sait au besoin se reprendre.	5 pts.	S'exprime dans une langue souvent correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation.	5 ou 6 pts.	Comprend les éléments significatifs du document.	5 ou 6 ou 7 pts.
Degré 4		Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours informé, et exprime un point de vue.	6 pts.	Réagit avec vivacité et pertinence.	6 pts.	S'exprime dans une langue correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation. Utilise un vocabulaire approprié.	7 ou 8 pts.	Comprend certains détails des informations. Perçoit les réactions ou motivations de l'auteur ou des personnages.	8 ou 9 ou 10 pts.
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8	Note D, sur 10 Comprendre un document écrit	/10
APPRÉCIATION :							
						NOTE FINALE /20* :	
Note de l'élève / du candidat (A+B+C+D) = /30							

*arrondie au demi-point le plus proche